



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Délibération CA-202311304

Vanves, le 30 novembre 2023

DELIBERATION

relative au budget initial 2024

La présidente du Centre national des œuvres universitaires et scolaires,

*Vu les articles L822-1 à L822-5 du code de l'éducation,
Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires,
Vu les articles 202 et 210 à 214 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes,
Vu le règlement intérieur du Conseil d'administration du Cnous adopté le 27 mars 1997 et modifié le 9 juillet 2010, le 24 novembre 2016 et le 27 mars 2019,
Vu les documents relatifs au budget initial 2024 en Conseil d'administration.*

- **Point de l'ordre du jour**

4 - Budget initial 2024

- **Entendu l'exposé de Madame Dominique MARCHAND, Présidente du Cnous,**

- **Proposition de décision soumise au Conseil d'administration :**

« Article 1 :

Le conseil d'administration arrête les éléments d'exécution budgétaire suivants :

- **168,0 ETPT** sous plafond et **6,0 ETPT** hors plafond.
- **502 517 169 €** d'autorisations d'engagement dont :
 - o 15 980 100 € pour les dépenses de personnel
 - o 478 162 869 € pour les dépenses de fonctionnement
 - o 8 374 200 € pour les dépenses d'investissement.
- **503 083 613 €** de crédits de paiement, dont :
 - o 15 980 100 € pour les dépenses de personnel
 - o 478 729 313 € pour les dépenses de fonctionnement
 - o 8 374 200 € pour les dépenses d'investissement.
- **500 893 273 €** de recettes
- **- 2 190 340 €** de solde budgétaire (déficit).

Article 2 :

Le conseil d'administration vote les prévisions comptables suivants :

- - 31 012 682 € de variation de trésorerie
- + 1 172 601 € de résultat patrimonial
- + 1 266 660 € de capacité d'autofinancement (CAF)
- - 2 190 340 € de variation du fonds de roulement

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration **approuve, à la majorité** des membres présents ou représentés, la présente délibération.

Nombre de membres constituant le conseil : 30

Quorum : 10

Membres participant à la délibération : 15

Procurations : 11

Abstentions : 3

Pour : 15

Contre : 8



Dominique MARCHAND

Pieces jointes : La présentation du BI 2024, le tableau des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier et de la situation patrimoniale.